QUELQUES REMARQUES

SUR

LES FONCTIONS DE GRÈCE ET DE ROME

DANS LA PROPAGATION ET LA PREPARATION

DU

CHRISTIANISME.

QUELQUES REMARQUES

SUR

LES FONCTIONS DE GRÈCE ET DE ROME

DANS LA PROPAGATION ET LA PREPARATION

DU

CHRISTIANISME,

EN FORME D'AVERTISEMENT CONTRE CERTAINES ASSERTIONS QUI VONT PEUT-ÊTRE SE PRODUIRE PENDANT LE CONCILE CONVOQUÉ POUR LE MOIS DE NOVEMBRE DE CETTE ANNÉE A ROME.

PAR

CYRIAQUE LAMPRYLLOS



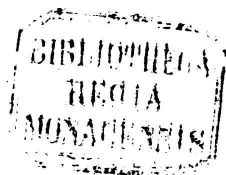
ATHÈNES,

IMPRIMERIE INTERNATIONALE

PERRIS ET VAMBAS

—

1869



QUELQUES REMARQUES

SUR

LES FONCTIONS DE GRÈCE ET DE ROME

DANS LA PROPAGATION ET LA PREPARATION

DU

CHRISTIANISME,

En forme d'avertissement contre certaines assertions qui vont peut-être se produire pendant le concile convoqué pour le mois de novembre de cette année à Rome.

> Quand Jesus-Christ apprit que les Hellènes étaient venus le voir, il sentit l'approche de la consommation de son œuvre: «L'heure est arrivée, dit-il, que le fils de l'homme doit être glorifié.» Puis, après certaines allusions, sur les préliminaires douloureux, mais nécessaires de cette glorification, enfin il se décide: «O Père, glorifie ton nom.» Une voix de tonnere y répondit: «Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore.»
>
> (Evang. Saint-Jean. XII. 23-28).

I

Il existe une opinion suffisamment répandue, et souvent, par plusieurs, mise en avant, qui porte à considérer la facilité avec laquelle le christianisme fut propagé dans l'univers comme un effet de la domination romaine,

qu'on présente comme un moyen dont s'est servi la Providence pour l'accomplissement de ce dessein.

Ainsi on n'hésite point d'attribuer à Rome payenne une prédestination religieuse et une certaine fonction apostolique.

Mais on perd de vue que le christianisme, secondé par la dispersion des colonies et la diffusion universelle de la langue hellénique, s'est propagé même dans les pays où la domination romaine n'était point parvenue à s'établir. C'est ce qui arriva en Perse, en Arménie, en Géorgie, en Arabie, en Abyssinie, aux Indes, en Chine même; chez les Parthes et les Scythes asiatiques, chez les Sarmates et les Goths d'Europe, chez les habitants de la Calédonie et de l'Hibernie.* On oublie que le christianisme, dans le monde romain même, où il fut premièrement accepté, ne jeta tout son éclat que dans les pays où l'hellénisme s'était le plus développé et que, là où il l'était moins le paganisme a le plus résisté.** « La chrétieneté, a dit Amé-

* Voy. Bossuet, Disc. sur l'Hist. Univers. liv. 2, chap. 20 et les auteurs qu'il cite.

** Voy. Beugnot. Hist. de la decad. du Pagan. en Occi-

» dée Thierry, pénétra où là Romanité s'arrèta » et fut la seconde forme, ajoute-t-il, sous » laquelle Rome poursuivit ses conquêtes. »* Ce ne fut cependant pas Rome qui l'y conduisit. Lorsque le christianisme a commencé à pénétrer chez ces nations et dans ces pays, Rome était à peine chrétienne en elle-même, et le peu de christianisme qui s'y trouvait n'exsitait que sous la forme grecque et nullement romaine comme nous le démontrerons plus loin. Ainsi, il me semble que le second trait de cette remarque de Thierry doit être entendu en ce sens que Rome chrétienne à l'instar de Rome payenne a su bien l'exploiter pour l'extension de sa domination.

On peut néanmoins dire d'une autre manière, si l'on veut, que le génie de Rome à contribué, lui aussi, au triomphe du christianisme, mais comme un stimulant qui provoque la réaction, par la guerre qu'il lui a suscitée et les persécutions qu'il a exercées contre ses adeptes. Divers auteurs en ont fait la remarque, et Bussuet lui-même, à côté de

dent (Paris 1835) — Etienne Chastel Hist. de la destruction du Paganisme Orient — (Paris 1850).

* Tableau de l'Empire romain.

l'autre opinion d'une prédestination apostolique, admet encore cette observation d'une manière bien décidée.* Mais est-ce là un rôle dont on puisse faire un sujet d'éloges et de reconnaissance? A ce titre Judas lui même pourrait réclamer la quote-part qui lui en reviendrait ; et il n'a pas manqué d'adorateurs par lesquels elle lui fut largement attribuée.**

Mais cette domination dont on fait si grand cas n'était-elle pas le motif le plus puissant, la raison la plus péremptoire que les Romains alléguaient lorsqu' ils montraient une répugnance invincible contre le christianisme? Les dieux anciens, disaient-ils, ne nous ont-ils puissamment secondés pour subjuguer l'univers ? Pourquoi devrions-nous les abandonner pour aller suivre la religion de nos esclaves ? N'est-il donc pas évident qu'attaquer la religion ancienne c'était s'insurger contre l'Etat et se mettre en rébellion contre le prince qui le gouvernait ?

* Bossuet. Ibid. Liv. 3 chap. 1, au commen. — Meditations sur l'Evangile § 72.

** Les sectaires étaient appelés Caïnites puisque à côté de l'apologie de Judas, ils assumaient aussi celle de Cain.

Au moment même où le christianisme allait poindre à l'horizon ces mêmes motifs étaient allégués par les vieux Romains pour repousser toute idée grande et élevée conçue par les Hellènes sur la Divinité. « Toutes les fois qu'il s'agit de religion je m'en tiens à C. Corumcranius, à P. Scipion, à P. Scœvola, pontifes romains et non à Zénon, ou à Cléanthe ou à Chrysippe.» Voilà ce que déclare le Grand-pontife Cotta dans un des dialogues de Cicéron. La raison, dit il, est qu'à l'aide de cette religion Rome atteigneit au suprême degré de puissance où elle se trouve élevée.* Par cette considération la profession de christianisme dans la suite et sa prédication devaient encore devenir un crime de lèse-majesté ou, pour nous servir d'un terme de Tertullien, employé par Thierry, un crime de lèse-romanité.

Ne pouvant ici mieux m'exprimer je cède la parole à A. Beugnot qui s'est particulièrement occupé de ce sujet.**

« L'empereur n'était pas seulement le sou-

* De Natura Deorum. III § 2.
** A. Beugnot. — Tome I — pag. 19 et 26.

» verain pontife, le chef des armées et le ma-
» gistrat de la république ; il s'offrait au respect
» des Romains comme le représentant de la
» société tout entière .... La puissance du
» senat, l'autorité des pontifes, les souvenirs
» glorieux de la patrie se personnifiaient dans
» un seul homme en faveur duquel ils adres-
» saient aux dieux de solennelles prières. Ces
» prières étaient acompagnées de fètes, de jeux,
» de cérémonies empreintes de paganisme.
» Les chrétiens refusaient naturellement d'y
» prendre part. Ils offraient de prier pour les
» empereurs, mais à leur manière .... Les
» payens ne concevaient pas .... que dans
» une pareille circonstance quelques uns de
» leurs concitoyens se séparassent du reste de
» la nation, accusaient les chrétiens de dénier
» au prince un témoignage de vénération usité
» dans tout l'empire et de se mettre en révol-
» te contre l' autorité souveraine. Selon Ter-
» tullien les payens définissaient le chrétien
» un homme ennemi des dieux, des empe-
» reurs, des lois, des mœurs, de la nature en-
» tière, (Appologeticus, § 21). L'histoire nous
» a conservé une sentence rendue contre des
» chrétiens par un proconsul ; elle est très-

» simple et repose sur un seul fait, savoir
» que les accusés étaient des chrétiens. Atten-
» du que tel et tel conviennent qu'il sont chré-
» tiens et qu'is refusent de rendre hommage et
» respect à l'empereur, ordonnons qu'ils soi-
» ent décapités. Tous les crimes attachés à ce
» nom résultaient de l'aveu fait par les accu-
» sés. Dans la définition de Tertullien, et dans
» la sentence du proconsul, il n'est pas fait
» mention de la religion payenne. Les lois
» violées dans la personne sacrée du souve-
» rain, la majesté de l'empire profanée, la
» sainteté des traditions outragées attiraient
» seules sur la tête des chrétiens le courroux
» des Romains.»*

Ainsi l'on voit que si la fortune romaine, parvenae à la domination universelle, facilitait d'un coté les communications entre les divers peuples établis autour de la Méditerrannée, de l'autre l'enivrement même du succès servait d'empêchement à l'admission de l'Evangile.

Réduisons donc la chose à sa juste valeur. On peut bien tout au plus admettre que la

* Sacrilegii et majestatis rei couvenimur, summa hæc causa imo tota est. Tertullien. Apolog. Chap. 21 et 10.

domination romaine, en faisant cesser les guerres qui empêchaient des relations suivies entre diverses nations, facilitait par cela les pérégrinations aux prédicateurs de l'Evangile; mais... il faut s'arrêter là. Un pas de plus en avant et l'on tombe dans une déplorable confusion qui, chez les uns, est l'effet de l'inadvertence et chez les autres la suite nécessaire de leur manière mécanique et matérialiste de comprendre et d'apprécier, les choses de la religion. Autre chose est faciliter les moyens de communication de peuple à peuple, autre de faire pénétrer chez ces peuples des idées saines et lumineuses; autre chose est le travail corporel, autre celui de l'esprit. Et, pour me servir d'un point de comparaison tiré de la vie ordinaire, je dirai: c'est le curé qui apporte le saint-sacrement à une distance lointaine et non le cheval qui porte le curé. Le cheval peut être bien utile, mais non indispensable; au cas échéant le curé pourrait bien s'en passer. Autre chose est faciliter le chemin aux ministres de la préparation et de la prédication évangélique, autre préparer par soi-même les cœurs et les intelligences pour recevoir le christianisme et de l'y indro-

duire dans la suite. Ces fonctions de la seconde catégorie ne furent point départies à Rome mais à l'Hellénie.

Cependant ce qui est bien regrettable c'est de voir des auteurs fort estimables, qui ont décrit d'une manière bien saisissante les horreurs, les infâmies et la dégradation où était tombée l'espèce humaine sous cette et à cause de cette domination, oublier eux-mêmes ces horribles tableaux et, par une inconséquence passée à l'état d'habitude, n'hésiter point à lui attribuer, à raison de l'unité et de la paix qui en ressortaient, la qualité de fonction apostolique. Pour ne pas en citer d'autres, M. Franz de Champagny, après avoir admirablement décrit les effets de cette unité d'esclavage, comme il la qualifie parfaitement lui-même, n'hésite nullement cependant à répéter cette incongruité.*

Que des payens tels que Pline, par exemple, s'extasient devant ce qu'ils appellent, LA MAJESTÉ DE LA PAIX ROMAINE, à la bonne heure ; mais pour ceux qui connaissent qui est LE PRINCE DE LA PAIX,

* Les Césars par Franz de Champagny. Tom 2 — pag. 298-308 — Il en est de même pour M. Laurent dans ses Etudes sur l'Histoire de l'Humanité, Tome 3 — pag 90—94.

comme il est annoncé par Isaïe (IX-6), on ne peut le leur passer sans une protestation éclatante. Elle est connue de tout le monde ; bien brève mais en même temps péremptoire et appuyée sur une autorité dont on ne peut nullement récuser la compétence. « Ubi solitudinem faciunt ibi pacem appellant » (Tacite). Ils appellent pacifié ce qu'ils ont rendu désert. Voilà ce que c'est que la Majesté de la paix romaine ; c'est la majesté des cimetières. L'Italie un désert, la Grèce spoliée et désolée ; des nations entières disparues, tout le monde ravagé, toute la terre connue réduite a être la propriété d'une poignée d'hommes de la plus vile espèce.

Le spectacle de ces spoliations, de ces ravages, de ces destructions, de ces carnages portant le désespoir dans le cœur des hommes peut avoir coutribué à en amener plusieurs à accepter les consolations de la religion chrétienne ; mais cette fonction caïnique n'a rien de commun avec le ministère apostolique. Satan, dans le livre de Job, est présenté comme accomplissant les desseins de Dieu ; en est-il pour cela sanctifié ? C'est qu'en les accomplissant il ne le fesait pas pour obéir à Dieu

mais pour assouvir sa propension à commettre le mal. A-t-on jamais rencontré dans les Ecritures que Dieu s'est servi du ministère de Satan pour faire le bien ?

Ecoutez cependant certains vaticanistes de nos jours. Je ne veux pas m'occuper ici des plus outrés, tels que Joseph de Maistre ou Donoso Cortès ou tel autre de ceux qui appartiennent à leur école, grands prôneurs du bourreau en même temps que du vaticanisme le plus effrené : ils se trouvent au beau milieu de leur domaine. Pour ceux-ci « Rome fut choisie dans les desseins de Dieu pour préparer la voie à Celui qui devait venir.»* Mais que dire de ceux qu'on nous présente comme appartenant au libéralisme religieux ? Ici je n'en prendrai qu'un, le plus prôné de tous, le père Lacordaire : « Sachez-le bien, » nous dit-il, c'est Dieu qui a fait Rome pour » son Eglise. Il n'y a pas un consul ni un cé» sar dont la pourpre n'ait été prédestinée » pour orner le trône où devait s'asseoir le » vicaire de Gésus Christ.»** Quelle aber-

* Du Catholicisme, du Protestantisme par Donoso Cortès pag. 15.

** De la liberté de l'Italie et de l'Eglise page 37.

ration pour un prédicateur de l'Evangile! Ne voyez-vous pas que toutes ces pourpres de consuls et de césars sont dégoûtantes de sang humain? Que c'est dans ce sang, versé par torrens, où elles ont pris une teinte plus foncée de cette couleur? Il s'y trouve bien assis votre Vicaire de Gésus-Christ, superbement encadré dans ces fatidiques décorations!

Ainsi la chose devient bien claire et bien déterminée. Pour nous la préparation extérieure à la voie du Christ ne peut avoir été que la philosophie hellénique et les ministres qui y ont agi Pythagore et Socrate, Empédocle et Aristote, Platon et Zénon; Pour eux c'est la conquête romaine, ce sont Marcellus et Scipion, Paul Emile et Porcius Caton, Marius et Sylla, César et Pompée, Auguste et Antoine, grands capitaines et grands massacreurs de l'espèce humaine. Pour nous ce fut l'unité intellectuelle et morale, libre et spontanée, produit de la civilisation hellénique, qui prépara et favorisa la propagation du christianisme; pour eux ce fut l'unité matérielle forcée, violente et frauduleuse de la domination romaine. Que l'on se reconnaisse: il est déjà temps que

les ténèbres qui favorisent la confusion disparaissent.

Cet égarement a gagné bien d'autres qui ne sont pas du commun des écrivains ; mais celui qui, plus que tout autre, à ma connaissance, a poussé la chose jusqu'au comble de l'extravagance, ce fut Ernest von Lassaulx dans un mémoire sur la Philosophie de l'histoire de Rome adressé à l'académie de Munich.* Pour soutenir le rôle providentiel de Rome dans l'économie du christianisme l'auteur arrive jusqu'au point de déclarer que, comme les Scènes de l'Ancien testament ne font que figurer celles du Nouveau, de même les événements racontés dans ces deux Testaments sont comme des figures corrélatives de l'histoire romaine. Babylone et Jérusalem sont les types de Rome payenne et de Rome chrétienne. Enée, Romulus, Auguste présentent chacun en soi une immage figurative de Jésus-Christ. La mort, la résurrection et l'assomption de Romulus, telles quelles nous sont racon-

* Ernest Von Lassaulx zur philosophie der Römischen Geschichte, d'après l'analyse qu'en donne M. René Saint-Taillandier dans la Revue des Deux-Mondes du 15 mai 1863.

tées par les auteurs de l'histoire romaine, ne font que présager celles de Jésus-Christ.* En arrivant à Octave-Auguste l'auteur prend la précaution de dire: «Non pas certes que le » lâche et cruel Octave puisse être comparé » au plus pur et au plus tendre bienfaiteur de » la race humaine etc.» Mais à quoi sert cela une fois qu'en définitive il le proclame comme un précurseur, comme un type mystique de Jésus-Christ? Un tel honneur peut-il être attribué à un tel homme?

Poursuivons cette hallucination. Les circonstances et les événements contemporains à la naissance de Jésus-Christ sont d'une analogie si frappante avec ceux de la naissance d'Octave-Auguste que l'auteur reste en extase devant l'apocalypse d'un tel mystère.** Et savez-vous où, par un contraste mystique, il saisit le pendant des dernières paroles que Jésus-Christ prononça sur la croix? Où il retrouve le reflet du TOUT EST CONSOMMÉ? (Ev. S[t] J. IX. 28). Dans les paroles viles et ignobles qu'Auguste adressa à ses amis au moment

1 Revue des Deux-mondes, pag 366-367.
** Ibid. p. 373-374.

d'exhaler le dernier soupir. Auguste dans ses derniers moments, ayant admis en sa présence les amis venus pour le voir: « Hé bien, leur demanda-t-il, comment la chose vous paraît-elle? Ai-je bien joué la farce de la vie?» Après avoir dit cela il ajouta la formule ordinaire que les histrions prononçaient à la fin de la pièce. « Si donc tout va bien, battez les mains avec gaieté; accordez vos applandissements à l'acteur.* Voila la sublime réverbération du TOUT EST CONSOMMÉ! Oui, et nous aussi nous applaudissons à l'histrion tout en méprisant l'homme dont l'auteur a fait un type de Jésus-Christ.**

Pour complêter cependant le tableau ajoutons ce qui a pu échapper à l'attention de

* Supremo die Augustus.... admissos amicos per cunctatus, et quid iis videretur mimum vitæ commode transgressisse, adjecit et clausolam, Εἰ δὲ πάντα ἔχει καλῶς τῷ παιγνίῳ δότε κρότον καὶ πάντες ἡμεῖς μετὰ χαρᾶς κροτήσατε, Suétone in Aug. § 99 — Κρότον δέ τινα παρ' αὐτῶν (τῶν φίλων) αἰτήσας ὁμοίως τοῖς γελωτοποιοῖς ὡς ἐπὶ μίμου τινὸς τελευτῇ καὶ πάμπανυ πάντα τὸν τῶν ἀνθρώπων βίον διέσκωψε. — Dion Cass. Hist — Rom — L. 51. C. 30.

** Il faut lire un des derniers ouvrages de M. Beulé Auguste, sa famille et ses amis comme commentaire à ce que nous disons ici.

l'auteur. Auguste parmi ses autres titres et dignités portait encore, comme il appert de son testament, dernièrement découvert à Ancyre en Asie-Mineure, celui de Souverain-Pontife; matrice où fut coulé le souverain pontificat de Rome chrétienne. Quel dommage que l'auteur ne se fût aperçu de cette qualité pour en faire encore un autre point de comparaison entre Auguste et Jésus-Christ qui, lui aussi, est déclaré par Saint-Paul Souverain pontife de la Nouvelle Alliance. Surtout quelle négligence que de ne pas signaler encore la similitude de l'ascension de Jésus-Christ avec celle d'Auguste comme il fit de celle de Romulus ! Quelle inadvertance que de ne pas s'apercevoir du rapprochement de l'assomption de la Sainte-Vierge avec celle de Drusille qui tenait à Auguste par descendance comme la Sainte-Vierge à Jésus-Christ par ascendance ! puisque cette farce abominable se poursuit après décès.

L'histrion devient Dieu, et Livie fournit les frais de canonisation. Un vase d'élection, le sénateur Numérius, a juré devant le sénat : qu'il a vu, de ses propres-yeux, Auguste qui remontait, en gloire, aux cieux. Outre la béa-

titude ineffable de cette vision, Livie le gratifie encore de soixante mille sesterces. De même lors de l'Assomption de l'immaculée Drusille, sœur de Caligula, un autre senateur encore a été favorisé de cette même félicité. Cette fois, cependant, la contemplation d'une pareille vision béatifique ne rapporta aucune gratification.*

Mais que sais-je? Je n'ai qu'une connaissance bien imparfaite de cet ouvrage et limitée seulement dans le résumé et les passages qui nous sont fournis par l'écrivain de la Revue. Peut-être que ces choses s'y trouvent, et qu'il a négligé de les rapporter. Elles pouvaient si merveilleusement entrer dans le cadre que l'auteur s'était tracé qu'il y a bien bien de s'étonner de leur omission.

Pourquoi m'être tant arrêté sur cette extravagance? Pour faire voir dans quels égarements peuvent tomber, même des libéraux, lorsqu'ils oublient qu'il ne faut donner à Auguste que ce qui est à Auguste et à Socrate ce qui est à Socrate. Feu Ernest von Lassaulx appartenait à l'école libérale catholique

* Dion Cas. Lib. 56 Ch. 46.

de Munich et j'apprends que souvent, dans ses ouvrages, il a parlé d'ume manière très-favorable de l'hellénisme, mais c'est ce qui arrive lorsqu'on veut ménager en même temps et Mammon et Dieu.

Quoiqu'il en soit l'auteur, intimement convaincu de l'excellence de sa conception, répond d'avance à quiconque serait étonné de tant d'étrangeté :

« Libre à chacun, dit-il, d'y voir ce qu'il » voudra ; pour moi j'y vois une disposition » manifeste de la Providence. Tous ceux qui » dans l'antiquité ont écrit sur les destinées » de Rome, payens, juifs, chrétiens, peu im- » porte, tous ont vu dans cette histoire la » main de la Providence ; je me range de leur » avis. » Là-dessus il se met à citer diverses expressions de Polybe, de Joseph, de Plutarque, de Dénys d'Halicarnasse. Viennent à leur suite les écrivains éclésiastiques Origène, Prudence, Eusèbe, Jérome, Augustin, Paul Orose, Léon I, Théodoret, Pierre Chrysologue, Maxime de Turin ; puis Thomas d'Aquin, Dante, etc.

A toutes ces citations qui, comme le remarque bien M. René Saint-Taillandier, ne lais-

sent voir, chez aucun de ces auteurs, aucune conception ou théorie historique, et ne sont que des expressions vagues, jetées incidemment dans le cours d'un discours, on peut répondre en peu de mots par une considération qui doit prédominer sur toute cette question.

Tout ce qui arrive en ce monde de bien ou de mal arrive naturellement par permission de la Providence; mais le bien peut venir encore par impulsion de la même puissance. Oserait-on dire qu'il en est de même pour le mal? Ne serait-ce pas reconnaître en Dieu le principe du bien et du mal indifféremment? Sans doute sa Providence peut faire tourner en bien ce que les méchants font de mal pour assouvir leurs furieuses passions et leurs ambitions criminelles; mais on ne peut pas dire qu'elle a voulu, et décrèté et poussé à l'accomplissement de ces crimes pour arriver à ses fins par cette sorte de moyens.

Dieu ne pouvait-il donc pas se servir de meilleurs moyens? Et alors on reconnaît un Dieu dont la puissance est bornée. Le pouvait-il, et cependant il en a préféré de mauvais? et alors on porte atteinte à sa bonté in-

finie. On ne peut pas échapper à cette alternative. Au contraire, on peut reconnaitre et admettre l'impulsion, le secours et même la prédestination de Dieu pour l'accomplissement du bien, puisque cela ne répugne pas à sa bonté infinie, ni n'amoindrit sa toute-puissance. Que ce bien s'accomplisse pour lui-même ou en vue de servir d'acheminement et de moyens pour arriver à un bien plus grand, n'importe, la considération est la même. Il n'y a que des hommes qui ont agi dans ce sens qui peuvent être regardés légitimement comme des instruments de la Providence; autrement il est impossible de ne pas tomber dans la doctrine désolante d'un Dieu auteur du bien comme du mal indifféremment.*

Concluons avec le célèbre Herder: « N'ou-» trageons pas la majesté divine en supposant » que pour accomplir la plus sublime des œu-

* Les mêmes considérations peuvent être appliquées sur les stupides louanges que l'on décerne aux affreux barbares comme exécuteurs des vues de la Providence pour l'affermissement du christianisme. Voy. Trois ministres de l'Empire romain, par Amédée Thierry dans la Revue des Deux mondes du 15 août 1863. Surtout la conclusion aux p. 821—822.

» vres, pour étendre le règne de la justice et » de la vérité, elle n'a eu d'autre instrument » en sa puissance que le joug oppresseur et » les mains ensanglantées des Romains. »*

A l'envers, cette domination fut tellement considérée par d'autres comme antipathique au christianisme qu'ils n'ont point hésité de dire que son apparition n'était que l'effet d'un mouvement de réaction de l'esprit hellénique contre l'oppression romaine. Je ne mentionnerai entre autres, que M. G. Finlay, qui, dans un de ses ouvrages s'occupe longuement de cette question.** Il serait cependant curieux de mettre en avant Napoléon I confessant une semblable opinion, si antipathique à ses instincts violents et oppresseurs.*** Dans un entretien qu'il a eu avec le célèbre Weilland il lui disait, « Je vois là (dans le christianisme) » une réaction de l'esprit grec contre l'esprit » romain. La Grèce vaincue dans la lutte ma-

* Idées sur la Philosophie de l'Histoire.—L. XIV. ch. 6 Conclus.

** The Gréece under the Romans chap. 2. p. 146-150.

*** « Napoléon qui prisait tant les Romanis, mèprisait les Grecs. » Edgard Quinet. La rèvolution. Il faut lire toute la fin du Chap 5 du livre XXIII.

» térielle retrouva sa prédominence dans l'or-
» dre spirituel en s'emparant et en cultivant
» tous les genres de bien que la Providence
» a répandus sur la terre. »* Cette profession dans une telle bouche ne doit pas nous étonner. Napoléon I souvent, lorsque l'occasion le réclamait, savait se bien comporter en caméléon ; et alors il s'agissait de captiver la confiance du chaleureux helléniste qui exerçait une grande influence sur l'esprit de la jeunesse enthousiaste de l'Allemagne.

Quoiqu'il en soit, cette appréciation du génie hellénique échappée des lèvres d'un Napoléon I, bien que deffectueuse, à certains égards, nous paraît cependant beaucoup plus proche de la vérité que celle imaginée, avec de bonnes et généreuses intentions néanmoins, par un poète polonais dans un poème intitulé IRIDION.** D'après cette conception Iridion, personification du génie hellénique,

* Mémoires du chancelier Muller, cités dans la Revue Britanique de février 1852. p. 330.

** Voir l'analyse qu'en donne M. René Saint-Taillandier dans la Revue des deux Mondes du 1er janvier 1862 L'anonyme du poète n'en est plus un; c'est J. N. Crasinski, comte de Corwen.

dans sa lutte avec Rome, se fait perfidement affilier dans la société chrétienne qu'il méprise au fond de son cœur. Son but est de la ranger parmi les autres engins dont il projette de se servir pour renverser la domination romaine. Ayant échoué dans toutes ses tentatives il finit par devenir sincèrement chrétien.

Immaginer un Iridion incrédule, mais en apparence attaché au christianisme, lorsque cette croyance se trouvait dans toute la sainteté de sa candeur primitive, pour le présenter ensuite comme sérieusement converti, lorsque ce christianisme se pervertit dans une autre espèce de Romanisme ; supposer un tel changement lorsque fatalement se réalisa ce qu'un des principaux personnages du poème était forcé, par une puissance supérieure à la sienne, de prédire : « En lui sera la perfidie » du sénat ; en lui vivra la cruauté du peu» ple-tyran comme un éternel héritage ; son » cœur sera inflexible comme celui du premier » Caton ; seulement il aura quelquefois la pa» role douce et efféminée, et les guerriers du » Nord tomberont en enfance à ses pieds, et » pour la seconde fois il déifiera Rome de» vant toutes les nations de la terre. » Conce-

voir, disons-nous, une telle combinaison c'est singuliérement méconnaître les données de l'histoire. En outre ceci porte contre les intentions du poète qui veut bien exalter le génie hellénique, mais qui, par cette invention, ne fait que le ravaler.

Et pour revenir aux paroles de Napoléon I nous allons expliquer pourquoi nous avons dit que nous en trouvons le sens défectueux. Lorsque le christianisme a paru il n'y avait plus de lutte. Rome était déjà, on pourrait dire, domptée dans le domaine de l'intelligence par le génie hellénique. Les vers avec lesquels le poète lyrique célèbre cette victoire sont dans la bouche de tout le monde «Græcia capta ferum victorem cœpit etc.» Comme le répète bien ultérieurement le même interlocuteur.* La Grèce donc n'embrassa pas cet ordre d'idées par réaction contre la prédominence matérielle de Rome, mais à cause de sa nature distinguée et destinée, par la grâce de Dieu, à servir de grand luminaire au développement moral et intellectuel de l'humanité. Ce ne fut seulement pas après la lutte

* Rev. Brit. ibid. Note sur l'Egypte.

qu'elle se chargea de cette fonction, mais c'est Avant, Pendant et Après cette lutte qu'elle s'occupa toujours de cet ordre d'idées où s'alluma, comme à des matieres inflammables, le grand phare du christianisme.

« Si jamais peuple fut prédestiné par le ciel » pour un destin spécial et mérita le nom de » PEUPLE DE DIEU, ce fut celui-là; il le fut pendant » dix siècles, puis que pendant dix siécles il » marcha à la tête de l'Humanité lui frayant » une route immortelle. Il le fut par dessus » tous ceux qui avaient été choisis auparavant » et qui l'ont été après; puis que ce fût par » lui et chez lui que prit définitivemenf ra- » cine au milieu de l'humanité, cet arbre de » la civilisation qui doit, à la longue, couvrir » la terre de son feuillage.»*

L'Hellénie, en recevant dans son sein la divine étincelle échappée de Sion, ne fesait, par les torrents de flammes qui en réjaillissaient, que d'inonder le monde d'une nouvelle émission de lumière, plus abondante et plus resplendissante, si l'on veut, mais toujours d'u-

* Jouffroy. Du rôle de la Grèce dans le développement de l'Humanité.

ne nature congénere avec la première. Il n'y a là à voir ni vainqueurs ni vaincus. Ces mots en cette occasion ne sont que des expressions payennes. La Grèce en s'illuminant illuminait tout le monde. Rome, comme tout le monde, ne fesait que d'y participer dans la mesure de sa capacité, mais toujours dans son autonomie et son indépendance spirituelles. L'action hellénique sur le monde ne connaît point de prédominaance et de sujétions, elle ne fait que se transmettre comme la substance du Dieu triadique « Φῶς ἐκ φωτός. »*

* « Lumen de lumine. » Symbole Nicéen. Et voila comment cette similitude empruntée à l'exposition des idées platoniques, a été exprimée par le poète Ennius. (apud Cicer. De officiis I § 16).

Hommo qui erranti commiter mostrat viam
Quasi lumen de suo lumine acendat fœcit;
Nihilominus ipsi lucet quum, illi accenderit.

Voy. encore Ravaison : Essais sur la Métaphysique d'Aristote Tom. II p. 366.

On peut assimiler encore cette influence hellénique au feu sacré tenu inextinguible dans les prytanées des villes helléniques ; transmis aux colonies qui partaient de la métropole il ne devenait par cela en rien diminué.

Qu'on ne se méprenne pas sur la portée que j'attache à ces expressions. Je n'entends nullement pousser à un sentiment

II

Nous allons passer maintenant dans un ordre parallèle de considérations.

A côté de l'incongruité d'une Rome destinée par la Providence à conquérir le monde par mille moyens criminels pour préparer la voie au règne de cet Agneau divin qui a porté sur

d'orgueil qui serait fort déplacé eu égard à ce que nous sommes aujourd'hui et à ce que nous aurions dû être. Heureux si nous pouvions suivre de près les nations avancées nos contemporaines. Cependant, si déchu que l'on soit, le dernier degré d'abaissement serait celui de ne pas se soucier de la gloire de ceux qu'on représente. Que ce soit par descendance naturelle ou par adoption ou par le resultat de leur combinaison, lc devoir est toujours le même.

son cou les crimes de tout le monde, d'autres s'évertuent à soutenir une certaine fonction spirituelle exercée par Rome de la même nature et marchant a peu près de front à celle de l'Hellénie. Ceci est totalement immaginaire. Pendant les deux premiers siècles du christianisme il n'y a pas eu d'église appartenant à l'élément proprement romain ou latin, comme il n'y en a pas eu d'appartenant à l'élément proprement égyptien, ou libyen, ou syrien ou assyrien. Tout, par tout et en tout est hellénique. A peine en y a-t-il eu en Palestine, de fond hébraïque, qu'elle disparut avec la destruction de Jérusalem. Elle n'a pas duré plus d'une seule génération.

Quand on voit Saint Paul s'adresser, dans une de ses épitres aux Romains, on doit entendre qu'il n'avait en vue que les colonies des Orientaux, des Hellènes hébraïsants et des Hébreux hellénisés qui se trouvaient à Rome en très-grand nombre.* Tout au plus aussi à ceux des Romains indigènes qui se trouvaient

* Sur le grand nombre de Juifs et autres Orientaux qui, étant considérés comme citoyens romains, prenaient part aux délibérations publiques à Rome, voir dans la Revue Contemporaine du 31 août 1868, pages 599—601.

en rapport avec ces derniers. C'est tout de même que si quelque novateur d'aujourd'hui s'adressait soit de France aux habitants de Constantinople, de Smyrne ou d'Alexandrie en langue française, soit d'Angleterre aux habitants de Calcuta, de Bombay, de Bénarès en langue anglaise. Il est bien entendu qu'il s'adresse à ceux des habitants de ces villes qui appartiennent aux colonies européennes, et tout au plus en y comprenant ceux des indigénes qui connaissent ces langues et qui, participant à la culture des idées européennes, sont devenus, pour ainsi dire, européens eux-mêmes. On peut en dire autant pour Saint-Pétersbourg ou pour Moscou. Tous les étrangers qui se trouvaient alors établis à Rome ne pouvaient être désignés autrement que sous le nom de Romains, c'est-à-dire, habitants de Rome. Il en était de même pour Alexandrie, pour Tarse, pour Antioche, pour Ephèse, pour Corinthe, pour Thessalonique et pour toute autre ville d'Asie ou d'Europe.* Quand

* « Τὸ δὲ δὴ θαυμάζειν πῶς Ἰουδαῖοι ὄντες Ἀλεξανδρεῖς ἐκλή-
» θησαν, τῆς ὁμοίας ἀπαιδευσίας (σημεῖόν ἐστι). Πάντες γὰρ εἰς
» ἀποικίαν τινὰ κληθέντες, κἂν ταῖς γένεσι διαφέρωσιν, ἀπὸ τῶν
» οἰκιστῶν τὴν προσηγορίαν λαμβάνουσιν. Αὐτῶν γὰρ ἡμῶν οἱ

à ce qui regarde particulièrement le nom de romains plusieurs villes avaient acquis, pour leurs propres habitants, le droit d'être citoyens romains, et plusieurs individus, pour leur famille seulement. A cette dernière catégorie appartenait aussi Saint-Paul, et la plus grande partie des personnes aux quelles il s'adressait à Rome n'avaient de romain qu'autant qu'il en avait lui-même.

Que ne font, cependant, des préjugés sucés avec le lait des premières études et de l'éducation ! Je ne rapporterai ici qu'un seul exemple, mais j'en pourrais citer à l'infini.

Dans le Manuel d'Iconographie chrétienne, traduit du grec moderne par M. Durand et annoté par M. Didron, lorsqu'on arrive (p. 214) à la peinture de la parabole de la pierre angulaire, on trouve qu'elle doit être figurée par une Eglise : au dedans des apôtres, des patriarches, des saints baptisant, instruisant les Grecs et les Hébreux qui s'em-

» τὴν Ἀντιόχειαν οἰκοῦντες Ἀντιοχεῖς ὀνομάζονται . . . . ὁμοίως » καὶ οἱ ἐν Ἐφέσῳ καὶ κατὰ τὴν ἄλλην Ἰωνίαν τοῖς αὐθιγενέσι » πολίταις ὁμωνυμοῦσι ». (Joseph. Flav. cont. Apion II § 4.— Voir encore, dans les Amphilochies de Photius la 208ème. Edit. Ath. 1858.

brassent, en haut le Christ qui les bénit, etc. Là-dessus M. Didron fait, dans une note, la remarque suivante: « Ici on sent le *schisme* » qui concentre l'église entiere chez les Grecs » et paraît en vouloir exclure les Latins.» L'annotateur se trompe immensément; on n'exclut nullement les Latins ; mais comme il n'y a pas eu d'élément latin ou romain dans la formation du christianisme, on comprend les Latins sous la dénomination générique de Grecs. A-t-on jamais entendu parler de philosophie latine ou romaine comme d'une chose indépendante et à soi? Est-ce qu'en parlant de la philosophie grecque, en opposition de celle des temps modernes, entend-on en exclure les produits des philosophes, romains? Nullement. Au contraire ils s'y trouvent compris, mais englobés dans la dénomination générique.

D'ailleurs, l'auteur du *Guide* ne fait que suivre exactement et strictement, les indications qui lui étaient données par le Nouveau testament. Dans les Evangiles, les Actes et les Epîtres des Apôtres on ne rencontre le nom des Romains si ce n'est pour les actes de gouvernement, comme, par exemple, ceux de ré-

sensements, de contributions, de répressions, de crucifiements ; mais pour ce qui touche l'âme et la conscience on ne voit nulle part ce nom. C'est bien à tort que l'auteur du Guide est pris à partie par le savant annotateur et flétri encore, dans un ouvrage d'art et non de controverse, de la tache de schismatique. Il autait dû remonter plus haut à un autre schimatique tel que Saint-Paul et même à ses complices. Voyez-le toutes les fois qu'il touche à ces questions ; il ne parle que de Grecs et de Juifs.* Où voit-on le nom de romains ? Nulle part. Cependant il s'y trouve, mais sous-entendu comme celui de tout autre nationalité ayant participé à la civilisation hellenique.** Plusieurs discours des Saints Pères

* Voyez ses Épitres aux Corinth. I 22, XII 13; aux Galates 28; aux Colosséens III 11, et même celle intitulée aux Romains III 9, IX 10. X 11. Où voit-on le nom de Romains.

** Libanius en s'adressant à l'empereur Julien pour obtenir le pardon d'un outrage que les Nicomédiens avaient commis envers sa personne, après l'avoir prié d'etre humain et miséricordieux envers ceux qui lui ont manqué, ajoute: «Je » me rappele encore de tout ce qui te fait humain. D'abord, » tu es en quelque sorte un hellène et tu régis des Hellènes. » Car c'est ainsi qu'il m'est plus doux d'appeler ce qui est » l'opposé de la barbarie. J'espère que les descendants d'Enée

sont intitulés: Πρὸς Ἕλληνας, ad Græcos, c'est-à-dire aux Grecs: C'est ainsi que souvent sont désignés les Gentils en général. Mais aucun n'est adressé aux Romains ; parceque dans le monde des idées, le nom de romain ne pouvait avoir en soi aucune signification.

Tout le contraire est arrivé dans l'ordre civil et politique. Sous le nom de romains furent compris, particulièrement après l'édit de Caracalla, et les Grecs et toutes les autres nationalités soumises à la domination de Rome. Lorsque l'empire romain, de perte en perte, fut réduit aux seules provinces d'Orient le nom de romains resta à toutes les populations qui, d'origine ou de langage, n'étaient que des Hellènes. Cette dernière dénomination, était disparue depuis longtemps, auprès des Orientaux comme appelation ethnologique; pire encore, il fut réduit à signifier les payens et les gentils.* A l'envers, par une

» ne se facheront pas de cela ». Liban. Legat. ad Julien, p. 156.

* Sur les diverses distinctions du nom de Hellènes dans le Nouveau testament et les Hagiographes, voir dans l'ouvrage du savant presbytre Constantin Iconomos: Περὶ τῆς τῶν Ἑβδομήκοντα ἑρμηνείας — Vol. II p. 75-76 et 659.

monstrueuse oblitération, le nom de romain devint synonyme de chrétien. En tout pays arabe encore aujourd'hui on désigne sous le nom de ROUMI tout chrétien en général.*

Les faits historiques viennent à l'appui de ce que nous avons dit au commencement de ce chapitre. Deux éminents écrivains, entre autres, qui ont écrit sur ces matières, M. E. Milman et M. H. Bunsen, quoique partis d'un point de vue différent, finissent par arriver au même résultat. Que pendant les premiers siècles du christianisme il n'y a pas eu d'église qu'on puisse appeler latine. Nous allons reproduire ici les passages qui se rapportent à ce sujet, en y ajoutant une très-petite partie de ce que nous avons rencontré ailleurs comme un complément de leurs réflexions.

«Quoique la religion du Christ, dit M. Mil-

* « Les Grecs acquirent sous le nom de Rome le monde entier à la civilisation » dit M. Laurent, dans ses Etudes sur l'Histoire de l'Humanité (tome II Introd. Fin). La même remarque s'applique aussi au christianisme.

» man,* a eu son origine chez un peuple de » la Syrie; quoïque son divin auteur parlât » un dialecte aramaïc,** le chsistianisme, » cependant fut, dès le commencement, une » religion grecque. Les premiers monuments » furent tous, ou presque tous,*** écrits en » langue grecque; elle fut propagée avec la » plus grande rapidité et le même succès en- » tre les nations ou d'origine hellénique ou hel- » lénisées par les conquêtes d'Alexandre. Ses » églises les plus florissantes furent fondées » dans des cités grecques.... Pendant la partie » la plus considérable des trois premiers siè- » cles de l'ère chrétienne (puis que ceci ne peut » être précisé) l'église de Rome, et la plus » grande partie, sinon toutes, les églises de » l'Occident, n'étaient, si l'on peut s'exprimer » ainsi, que des colonies religieuses grecques. » Leur langue fut grecque, leur organisation » grecque, leurs écrivains grecs; plusieurs

* Milman History of Latin Christianity p. 1.

** Selon toute probabilité Jésus-Christ parla aussi la langue hellénique. Nous toucherons à ce sujet dans l'appendice I.

*** Ce presque est trop sujet à contestation. L'auteur entend parler décidément d'un évangile de Saint-Mathieu qu'on prétend avoir été écrit en langue aramaïque.

» vestiges de monuments historiques et des
» traditions montrent que leur rituel et leur
» liturgie étaient grecs. Au moyen du grec se
» tenait constamment la communication des
» églises de Rome et de l'Occident avec l'O-
» rient. Par ce moyen aussi chaque héré-
» siarque, ou ses disciples, trouvaient leur
» voie à Rome et y propagaient avec plus ou
» moins de succès leurs doctrines particuliè-
» res. »*

» L'ancien testament était lu en grec dans
» les synagogues des Juifs étrangers et les
» églises formées quelquefois sur la base,
» jusqu'à un certain point, et le modèle des
» synagogues devaient s'attacher sans doute,

* Puisque le laboratoire du travail spirituel d'où est sorti le christianisme se trouvait en Orient de là aussi devait partir inévitablement les divergences ou les hérésies. Les vaticanistes en ont fait un chef d'accusation contre les Orientaux. Toutes les fois que je rencontre dans leurs écrits cette ineptie, ou plutôt cette feinte stupidité, je ne puis m'empêcher de me rappeler l'habile perspicacité d'un nègre pendant la première insurrection des Nègres à Saint-Domingue. « Mes » frères, criait-il, le blancs ont tué le Christ, tuons les » blancs. » Mais le Christ naquit-il parmi les Nègres pour que les Nègres pussent le tuer? Cela cependant fesait de l'effet à Saint-Domingue, et celui dont nous parlons ici en fait encore en Europe.

» pour quelque temps à la langue de ces sy-
» nagogues. Les évangiles et les écrits apostoli-
» ques, aussitot devenus une partie du culte
» public devaient être lus comme le texte
» même des Septante dans leur langue origi-
» nelle qui était la grecque. Tous les ouvra-
» ges chrétiens qui existent et qui ont paru à
» Rome ou dans l'Occident sont grecs ou l'é-
» taient originairement. Telles sont les Epi-
» tres de Clément, le Pasteur d'Hermas, les
» Récognitions, les Homélies Clémentines et
» autres ouvrages à commencer par Justin
» le martyr jusqu'à Cajus et à Hypolite, l'au-
» teur de la Réfutation de toutes les héré-
» sies.»

Au temps de S[t] Hypolite, évêque de Porto, vers la première moitié du deuxième siècle, dit M. Bunsen* «et même deux siècles après
» lui il n'y a pas eu à Rome aucun prédica-
» teur dont les sermons fusent dignes de re-
» marque on de transcription afin de servir
» à l'usage général. La science théologique
» naquit en Orient, s'établit à Alexandrie, l'A-
» thènes des derniers temps de l'hellénisme

* Hypolitos and his age (Edit 2ème p. 496).

» et de la première époque du christianisme.
» De l'Asie-Mineure elle passa en Occident
» avec Saint Irénée, l'apôtre des Gaules. Hy-
» polite s'adonna à la philosophie et à l'histoi-
» re décidément ou parcequ'il n'était pas natif
» de Rome ou parcequ'il avait été hellénisé
» par son éducation et ses voyages à l'étran-
» ger. Il a écrit ses ouvrages en langue grec-
» que, non de la manière dont nos pères se
» servaient du latin comme d'un moyen de
» communication entre gens instruits; mais
» comme d'un instrument vivant des rapports
» internationaux à Rome et le langage com-
» mun des Juifs hellénistes compris encore
» par la plus grande partie de ceux qui ve-
» naient de Palestine. Ainsi à Rome la langue
» grecque était en même temps le moyen né-
» cessaire de communication entre chrétiens
» et le plus propre pour écrire un ouvrage à
» l'usage de tout chrétien qui savait lire. Si
» Saint Hypolite à prêché les sermons qu'il a
» publiés il doit l'avoir fait en grec. Plusieurs
» d'entre eux nous ont été conservés écrits en
» langue grecque. »

» Nous ne savons rien, poursuit l'auteur,
« de la langue liturgique de l'église de Rome

» en ces temps, hormis ce qui regarde le Cre-
» do, ni même jusqu'à l'époque de Léon
» le Grand, vers le milieu du cinquième siè-
» cle. Nous savons cependant que le Symbole
» baptismal était écrit ou exclusivement en
» grec ou avec la version latine en regard,
» transmis aux Anglo-Saxons en paroles grec-
» ques, écrits en caractères Anglo-Saxons et
» accompagnés d'une traduction dans la lan-
» gue des indigènes. Nous savons d'ailleurs
» que la congrégation des chrétiens à Rome,
» au commencement, était composée de Grecs
» convertis qui étaient les sécretaires, tuteurs
» et précepteurs serviteurs et agents des Ro-
» mains; et aussi de Juifs qui parlaient le
» grec. Ces éléments étaient réunis par les
» monuments sacrés écrits en langue grec-
» que, et étaient gouvernés, pour la plupart,
» par des Grecs de descendance grecque. Les
» noms même des évêques d'avant Urbain, le
» successeur de Calliste, sont grecs à l'exce-
» ption de ceux de Clément et de Victor.
» Néannoins Clément même a écrit en grec
» de la part des fideles de Rome, et Victor de
» même, ainsi que Corneille qui fleurit un
» siècle après ce dernier. »

Ajoutons, par surcroit, dom Martene (De Ant. Eccles. Rit.) et le cardinal Bona (Rer. Liturg.) que veulent que dans les premiers siècles, la langue liturgique à Rome était la grecque. D'après Dælinger cet état de choses dura jusqu'à la translation du siége de l'empire à Byzance. Gieseler, dans son Histoire Eclésiastique remarque que la formule de baptême y resta grecque jusqu'au moyen âge. Enfin, Dosithé de Jérusalem, dans son Dodécabiblon (p. 703) observe que jusqu'au dixième siècle encore on récitait à Rome l'Evangile, les Actes et les Epîtres des apôtres pendant la liturgie en langue grecque; après on a cru prudent de s'en dispenser.

Le canon même de la messe actuelle n'est qu'une traduction du grec. Le cardinal Pitra, dans son Hymnographie de l'église grecque (Rome 1868 p. 72-73) s'exprime d'une manière dubitative; mais la chose est bien positive. Voici ce qu'en dit Franciscus Turianus, dans une Dissertation sur les Constitutions des Apôtres: « La messe que nous autres occidentaux célébrons aujourd'hui avait été » composée originairement par quelque personne pieuse en grec; j'en ai vu le texte ori-

» ginal en Calabre. Ensuite elle fut traduite » en latin, sans qu'on en eût fait pourtant » une version entierement litterale.*

L'Epigraphie vient à l'appui des ouvrages historiques. Tout ce qu'on découvre dans les fouilles des Catacombes, en fait d'inscriptions, n'est que la confirmation de ce que nous avançons. Les dernières découvertes de J. B. Rossi, consignées dans ses ouvrages Roma Soterranea et Inscriptiones christianæ urbis Romæ, vient de mettre le dernier sceau de l'évidence à nos dires. Je ne ferai que citer ici le résumé qu'en donne M. Gaston Boissier, n'ayant pu consulter moi-même ces ouvrages.**

* Constitutiones apostolorum. Venetiis MDI. L'auteur quoique vénitien, a écrit en grec. Πρῶτον μὲν παρά τινος τῶν φιλοχρίστων ἑλληνιστὶ συνεγράφη, ἔπειτα δὲ ῥωμαϊστὶ μεθερμηνεύθη εἰ καὶ μὴ πάντη πάντως κατὰ λέξιν, ἣν πάντες οἱ Δυτικοὶ τάνῦν τελοῦμεν.

** Voir le Cimetière de Calliste, article inséré dans la Revue des Deux mondes du 1er mars 1869, p. 47.—V. encore l'ouvrage de M. Renan, Saint-Paul; p. 93 aux notes.

« Les plus anciennes inscriptions sont écri-
» tes en grec; c'était encore au commence-
» ment du troisième siècle la langue officielle
» de l'Église; le latin n'était venu qu'après
» et fort tard. Parmi les épitaphes des papes
» que M. de Rossi a retrouvées, celle de
» Saint Corneille, mort en 252, est la seule
» qui soit en latin. Il semble qu'on n'y ait
» abandonné le grec que peu à peu et à regret.
» Quelques inscriptions du Cimetière de Cal-
» liste nous font assister au passage d'une
» langue à l'autre; et elles nous montrent
» le scrupule qu'on éprouvait à quitter celle
» dont l'Eglise s'était servie depuis son origine.
» Dans plusieurs d'entre elles les mots latins
» sont écrits en caractères grecs; et il y en a
» où les deux langues se mêlent d'une façon
» assez étrange. Ce n'est que dans les galeries
» plus récentes que le latin domine sans par-
» tage. »

On a observé que le latin n'a commencé à prendre plus de place dans ces inscriptions qu'après la translation du siége de l'empire en Orient. C'est cette translation, disons-le en passant, c'est cette translation qui a sauvé la latinité à Rome et en Italie. Si le siège y

fût resté l'affluence des Orientaux dans cette capitale devenue chrétienne, augmentant d'années en années et toujours en de plus grandes proportions que par le passé, aurait fini par submerger la langue latine sous les flots de la langue hellène, ou au moins y aurait produit un nouveau langage hybride et bigarré de grec et de latin. Mais il est plus probable que le grec l'emportât comme étant le véhicule et l'instrument de la nouvelle religion. Il occupait presque toute l'Italie méridionale et dans les provinces centrales, comme dans celles du nord, il était suffisamment répandu. Il en est de même du midi des Gaules. Sa predominence dans la capitale aurait fait que dans l'éspace de trois à quatre siècles il aurait peu à peu pris le dessus dans les autres pays. Le latin ne se serait conservé que dans les provinces du nord en Europe et peut-être ces deux langues se seraient partagé les provinces de l'Ibérie et de l'Afrique. On a écrit diverses choses sur les effets de la translation du siége de l'empire, je crois que cette observation n'a encore été touchée par personne et je pense qu'elle mérite d'attirer l'attention.

Qu'on ne s'etonne donc pas si, daus les pa-

ges précédentes, en parlant de la critique de M. Didron, nous avons dit que l'église latine ne pouvait être considérée que comme un appendice de l'église grecque. De la même manière s'exprime aussi le savant historien Gieseler.* « Au deuxième siècle, dit-il, non-
» seulement le nombre des chrétiens de la
» langue latine était encore faible, en compa-
» raison de l'église grecque, mais de plus l'é-
» glise latine ne formait guère, quant à la vie
» spirituelle qu'un appendice de l'église grec-
» que. Elle ne possédait pas encore de littera-
» ture à elle, mais se rattachait à celle du chri-
» stianisme oriental.... C'est en grec qu'ont
» écrit les plus anciens auteurs de l'Occident,
» tels que Clément de Rome et Irénée. Ter-
» tullien lui-même avait rédigé plusieurs ou-
» vrages en cette langue, en sorte que cette
» langue dans laquelle les apôtres avaient
» déjà exprimé les idées chrétiennes, fut lon-
» gtemps considérée, même dans l'église oc-
» cidentale, comme le seul organe qui pût les
» rendre d'une manière satisfaisante.., Ter-

* Histoire des Dogmes du Christianisme § 12 (trad. fr. p. 51).

» tullien doit être considéré comme celui » qui, le premier, vers l'an 220, a formé » le langage latin de l'église. Dans le déve- » loppement de la doctrine il suit complète- » ment les pères du deuxième siècle,* et il » n'en diffère que par le point de vue ma- » térialiste sous lequel il conçoit certai- » nes doctrines. »

C'est l'Afrique, et non Rome ou l'Italie, qui donna naissance à une église proprement latine. La version latine des Saintes Ecritures, qui a précédé celle de Saint Jérome, quoiqu'ayant porté postérieurement le nom d'Italia, est d'origine africaine, comme l'ont bien prouvé et Weiseman el Lachman.** L'explication de ce phénomène se trouve dans l'histoire de l'expansion de la race hellénique sur tous les bords des mers alors connues. Dans toutes ces plages, comme s'exprime pit-

* La même observation s'applique aussi a Saint Ambroise, Saint Jérome etc. de l'époque un peu postérieure. On peut dire de leurs écrits ce que Cicéron disait des siens «Apographa sunt.» Ce sont copies du grec. Voy. l'appendice II.

** V. encore Bunsen ibid. p. 501 — Bergier de Xevrey, Etudes sur le texte et le style du Nouveau testament p. 71-72.

toresquement Cicéron, partout s'étendait, comme une frange décorative, une bande de civilisation hellénique. Néanmoins, il semble qu'elle fesait défaut ou plutôt qu'elle devenait d'un éclat moins fort sur les bords de l'Afrique occidentale. Les colonies grecques ne furent établies au commencement dans tous ces rivages que par le commerce. Dans la suite elles y ont grandi et ont étendu leur influence même dans les terres de l'intérieur. Cependant dans cette partie de l'Afrique, au-delà de la Cyrénaïque, les Grecs ont rencontré devant eux bien établie une autre nation, les Carthaginois, occupant tous les rivages, plus adonnée au commerce et plus industrieuse alors que la leur. Il était donc bien naturel qu'ils ne pussent s'y établir ni même y prospérer comme étrangers à côté ou au milieu des premiers occupants.

Leur influence intellectuelle ne tarda cependant pas à y pénétrer. La langue grecque était bien connue dans la ville de Carthage, surtout des gens bien élevés et de l'aristocratie qui y dominait et gouvernait. Lorsque Dion de Sicile harangua devant le sénat de Carthage en grec, il s'attira l'admiration de

tous les assistants.* Les politiques Carthaginois, épouvantés de cette invasion, ont tenté, de la même manière que les Romains, d'empêcher le progrés ultérieur de cette langue et des idées qu'elle portait à sa suite, en cumulant décrets sur décrets.** Ce fut en vain. Tous leurs grands citoyens ont fait leurs études sous des précepteurs grecs. Annibal surtout, qui a écrit ses commentaires en grec, fut disciple de Sosilas le Spartiate. Divers personnages célèbres en Grèce tiraient leur origine des Métœques grecs qui se trouvaient établis à Carthage. Tels furent Clitomaque de la Nouvelle Académie, Herillus le Stoïcien, Démétrius le rhéteur et Teucer le mécanicien.***

Tout cela périt avec Carthage et la conquête de l'Afrique par les Romains. Des colonies, composées d'éléments purement latins, vinrent s'établir dans les autres villes du littoral

* Corn. Nep. in Dione c. I.

** Justin histor. XX, § 5.

*** V. Diogène Laërce, pour les deux premiers dans leur biographie respective. Pour l'avant-dernier dans celle de Démetrius de Phalère et pour le dernier dans celle d'Archytas.

à une époque ou l'attention des Grecs, attirés en Asie par les conquêtes d'Alexandre, fut détournée des rivages d'Afrique. Lorsque la ville de Carthage fut rebatie sous Auguste, elle fut aussi remplie de colons tirant leur origine des populations latines. L'élément grec n'ayant pas eu le temps nécessaire de s'y infiltrer, comme il advint partout ailleurs, il s'ensuivit que lors de la prédication de l'Évangile on a dû se servir du latin, d'où peu à peu se façonna une littérature ecclésiastique en langue latine.* Dans la suite on a transplanté à Rome et en Italie ce qui n'avait d'abord poussé qu'en terre d'Afrique. Le manque d'une quantité suffisante de levain hellénique fut cause que le christianisme ne prospéra pas en Afrique. Il n'a pas pu pénétrer au-delà de la bande occupée par les colonies latines. Du temps de l'invasion des Mahométans les habitants de l'intérieur, Maures et Berbères, étaient encore

* Valérius le prédecesseur immédiat de Saint-Augustin, au siège d'Hiponne, était d'origine grecque; c'est pourquoi, ne pouvant pas s'expliquer librement en latin, il concéda ce ministère a Saint Augustin lorsqu'il était encore simple presbytre. C'est ce que nous apprend, dans sa biographie, (c. V.) son disciple Possidius.

idolâtres, pendant que du côté de l'Orient le christianisme pénétra jusqu'en Ethiopie, bien au delà du Tropique (Gibbon hist. Decad chap, 51).

Passons maintenant à ce qui regarde les Gaules et les pays celtiques. L'église de Lyon, dit M. Michelet, fut fondée par les Grecs, ainsi que celle d'Irlande. Le clérgé d'Irlande et d'Ecosse n'eut d'autre langue que la grecque pendant longtems.* Au dire de Fr. Zachariæ, de Mabillon et du cardinal Bona la liturgie, jusqu'au sixième siècle, se fesait à Marseille, Vienne et Lyon en langue grecque. Au sixième siècle lorsque les fidèles de la ville d'Arles se sont mis, sur l'imitation de Saint Césaire, à chanter avec les clercs, une portion considérable du peuple chantait en grec. Tout

* Michelet, Hist. de France. Tom. I p. 116.—Clément de Fage, l'Église de Lyon depuis l'évêque Pothin etc.—Pour les églises de l'Helvétie, comme attenantes à celles des Gaules, V. Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse par M. Dagut dans la Revue Suisse, Tome IX-X.

cela est bien naturel puisque le grec était parlé non seulement dans les villes du littoral de la Méditerrannée, mais aussi, jusqu'à cêtte époque, dans celles de l'intérieur.*

Cet état de choses laissa des traces sensibles jusqu'à dès époques bien postérieures. Jusqu'au douzième siècle, dit M. Capefigue** on trouvait, surtout dans le midi dcs Gaules, des clercs, qui au milieu des solennités de l'Église, récitaient des chapitres tout entiers de l'évangile en grec, et à Sainte Beaume en Provence se trouvait un monastère de religieux grecs qui conservaient encore précieusement le rit des églises orientales. Les vestiges du rituel grec, observe M. Milman,*** ont survécu, non seulement à Rome, mais encore dans quelques unes des églises gauloises. M. Vincent, de l'Institut, nous apprend encore, dans une de ses dissertations, que jusqu'au douzième siècle à Montpellier prédominait la musique grecque comme il est prouvé par les quarts de ton qui

* Guizot, Cours d'Hist. Moderne, Leçon VI. Tome I.

** Hist. de Hugues Capet Vol. II. p. 197. L'auteur s'en rapporte à un manuscrit de la bibliothèque impériale N° 4458.

*** Ibid. p. 27.

se trouvent dans un antiphonaire de cette époque conservé jusqu'à nos jours.*

* De la musique des anciens Grecs, cité dans le Journal des Débats du 4 janvier 1855.

Sur les Origines de l'Église des Gaules comme provenant de celles de l'église d'Orient et non de celle de Rome, ainsi que l'a prétendu jadis l'abbé Fraysinous, V. l'opuscule: Lettres à M. le Comte de Montlosier sur son Mémoire à consulter, par Basilidès évêqne de Carystos (nom et qualité fictifs), Paris 1826.

On parle communément de l'Église des Gaules comme de la fille aînée de l'Église de Rome; l'histoire nous montre qu'elle ne doit être considérée que comme sa sœur. Cette altération des rapports ne survint qu'après les conquêtes des tenêbres de la barbarie. Vulgairement on dit de l'Église pour suggérer la fausse idée que celle de Rome fut l'origine de toutes les autres. S'il en était ainsi comment celle des Gaules pourait être considérée comme sa fille aînée en présence de celle d'Orient? Et cependant une si énorme incongruité n'attire l'attention de personne. Qu'elle se montre fière de cette déchéance, mais qu'elle n'oublie pas que sa tante est l'aînée de sa mère.

III

Que n'a-t-on pas inventé cependant pour obscurcir ces éclatantes vérités? Je ne parlerai pas des divers travestissements, ou des dislocations auxquelles on a soumis l'histoire ecclésiastique. Ceci nous mènerait trop loin; mais je ferai mention de certains traits curieux pour montrer jusqu'à quel point de trouble on est arrivé.

On s'est immaginé que l'évangile selon Saint Marc doit avoir été composé originairement en latin, puis traduit en grec. Baronius embrasse cette idée de tout son sérieux et tache de la soutenir dans ses Annales, par

des arguments auxquels la saine critique ne trouve aucune valeur. Qu'importe. Depuis le seizième siècle on vous montrait à Venise l'original, l'autographe même, de l'Evangile que Saint Marc aurait écrit en latin et qu'il aurait laissé à Aquilée lors de son passage dans ces contrées. Dans plusieurs autres villes on vous montrait des feuillets détachés de ce code sacré.* Il ne faut pas trop s'en étonner puisqu'à Bologne on vous montrait le code même du Pentateuque en hébreu qu'avait possédé, ou copié de sa main, Esdras lui-même.**

L'abbé L. Bonard, dans une étude sur la jeunesse de Saint-Paul dit de cet apôtre : « il » s'exprimait avec la même facilité dans les » trois grandes langues du monde civilisé, » l'hébreu, le grec, le latin. »*** Où a-t-il trouvé, l'auteur, que Saint-Paul s'exprimait en latin et avec la même facitilé qu'en grec et en hébreu? Il aurait beaucoup obligé ses lecteurs s'il leur montrait les sources où il a puisé

* Brunet de Presle, la Grèce depuis la conquête romaine. Edit. Univ. Pitor. p. 40.

** Iconomos, ibid. Tome III. p. 65.

*** Le Correspondant du 25 décembre 1865. p. 856.

ses informations. Entendait-il parler du don des langues réparti aussi a Saint-Paul, d'une manière miraculeuse, comme au reste des apôtres, après sa conversion? Mais alors pourquoi s'arrêter seulement à ces trois langues et ne pas dire toutes également? L'apôtre n'aurait qu'à y gagner décidément.

M. Albert de Broglie est plus explicite encore; il nage en pleine sécurité sur ce qu'il se met à raconter: « Bien que né, dit-il, dans » l'Asie-Mineure, et familier avec la dialecti- » que grecque, Saint-Paul est, par ses études, » par ses voyages, par sa qualité de citoyen » romain, par ses rapports constants avec la » capitale du monde, même avant de l'avoir » habitée, un homme d'Occident, un membre » de la société latine. Il est à son aise devant » les magistrats romains il leur parle leur lan- » gue » et tout le reste à l'avenant.*

En quoi la qualité de citoyen romain, ou concédée par faveur à un syrien ou à un oriental, ou achetée** à prix d'argent pour soi ou pour sa famille, afin de se soustraire aux ava-

* L'Église et l'Empire romain, Série I, Vol I. p. 101.
** Actes des Apôtres, chap. XXII. 28.

nies et aux exactions des gouverneurs romains pouvait-elle contribuer à le rendre un homme d'Occident? En quoi pouvait-elle contrebalancer ses études sous Gamaliel ou son cours de dialectique sous quelque professeur grec de Tarse? Quels furent ces rapports constants avec la capitale du monde avant qu'il l'eût habitée? Suffirait-il d'une lettre adressée aux Romains, fussent-ils des romains génuines pour constituer des rapports constants avec la capitale du monde? Ou prendrait-on au sérieux un pastiche de correspondance entre Saint Paul et Sénèque? L'auteur ne semble pas tomber dans cette lourde méprise une fois qu'il ajoute que « il a conféré peut-» être avec Sénèque. » Ce doute montre qu'on ne tient point compte de cette correspondance qui, si elle eût existé, aurait dû rendre nécessaire et inévitable une entrevue entre Sénèque et Saint-Paul lorsque ce dernier se rendit à Rome.* Où a-t-il rencontré que Saint Paul parla en latin devant les ma-

* Il y a bien longtemps que cette mystification a été démasquée; dernièrement elle a été mise toute à nu dans une récente publication.—Sénèque et Saint Paul par Ch. Aubertin, 1869.

gistrat romains? De nulle part du Nouveau testament il ne ressort que Jésus-Christ ou ses apôtres, ou les Juifs en Orient parlassent en latin avec les magistrats romains. Pas même par l'intermédiaire d'un interprête. On n'envoyait pas en Orient des magistrats romains qui ne connussent la langue principale de l'Orient, le grec. Les Grecs et les Orientaux ne se souciaient nullement d'apprendre le latin pour le parler en Orient. Et à Rome même ils en avaient autant de besoin qu'aujourd'hui un français aurait du turc à Constantinople ou de l'arabe à Alexandrie. L'ouvrage de M. Broglie est convenablement pourvu de renvois et de citations sur des objets pour lesquels on n'élève aucune contestation. Pourquoi cette pénurie ici?

Ch. Lenormant, dans ses Etudes sur les fragments Coptes du Concile de Nicée.* poussé par le même esprit, va jusqu'à dire que dans les sessions de ce concile les propositions les plus importantes furent traitées en latin! «C'est ainsi, poursuit-il, qu'Hosius avait

* Insérées dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres et publiées dans une brochure p. 5.

» proposé en latin la rédaction du Symbole
» qu'Hermogène de Césarée traduisit immédia-
» tament en grec pour les évêques qui ne
» comprenaient pas la langue de l'Occident.»
Mais pourquoi s'arrêter en si beau chemin? Pourquoi dire les plus importantes des résolutions et pas toutes? Qui vous en empêche? Tous les auteurs ecclésiastiques, sans aucune exception, et pour ne citer que Fleury et Tillemont parmi les modernes;* disent d'après les textes mêmes, qu'Hermogène *écrivait* ce qui était dit par Hosius. Par quel miracle l'*écrire* s'est-il transfiguré en *traduire*? Sur quelles données l'auteur s'est-il permis une pareille altération?

Et combien pouvaient-ils être, parmi les trois cent treize pères orientaux ceux, qui, à ce que dit l'auteur, ne comprenaient pas le latin? Si ce n'est tous, à voir tout ce que nous avons exposé jusqu'ici, ce devraient être presque tous. Et ce serait pour ce *presque tous* qu'on aurait dû s'exprimer en latin?

Les cinq ou six personnes venues des régions occidentales de l'empire, étaient les

* Hist. Ecl. Liv. II. chap. XIII.—Mémoires Vol. II. p. 656.

presbytres Victor et Vincent, députés de la part de l'Évêque de Rome, empêché d'y assister, au rapport des historiens, à cause de son grand âge, et les évêques Cécilien de Carthage, Hosius de Cordoue, Nicaise de Digne, Eustorge de Milan et Capiton de Sicile. Pour les mêmes motifs on peut présumer que tous devaient être d'origine ou d'éducation grecque. Quant au dernier, quoique portant un nom latin il ne saurait y avoir le moindre doute.* La Sicile était un pays grec et presque entiérement peuplée de Grecs. Jusqu'au dixième siècle on n'y connaissait en général d'autre langue liturgique que la langue grecque. C'est par la conquête des Normands que la langue latine commença à y prendre pied

* Remarquons-le, en passant, la dérivation d'un nom propre n'est pas un indice immanquable et bien certain de l'origine de la personne qui le porte. Plusieurs latins portaient des noms grecs, comme par exemple, Ambroise, Jérome, Grégoire, et plusieurs grecs portaient des noms latins, comme nous l'avons vu pour Valérius, le prédécesseur de Saint Augustin au siége d'Hipponne; Clément, Justin, Tatien etc. Nous ferons remarquer, en outre que dans ces premiers siècles on ne voit pas, que nous sachions du moins, dans un évêché oriental siéger une personne, venant de l'occident; pendant qu'il y a plusieurs exemples du contraire.

à côté de la langue grecque, et par celle des Angevins qu'elle supplanta en très-grande partie cette dernière. Le temps fit le reste. Ch. Lenormant paraphrasant, à son gré, le manuscrit copte, veut faire entendre qu'il y avait encore d'autres évêques occidentaux, mais qu'on avait attaché moins de prix à citer leurs noms «parceque, dit-il, leur réunion était » moins nécessaire, leur foi étant moins sus- » pecte.» Celle donc des autres occidentaux d'Hosius de Nicaise, d'Eustorge, qui ont signé, était-elle suspecte! Celle des orientaux qui ont signé était-elle suspectée également de tous! Et celle du pape Sylvestre pour lequel signaient ses deux députés, était-elle suspecte! C'est admirable d'invention. Et puis, que dites-vous de ce mot réunion? Ne vous semble-t-il pas que nous voguons vers l'an mil? S'agissait-il à Nicée de réunion ou de suprême décision?*

* Ce n'est pas la seule chose qu'on a à signaler dans cette Etude; il y en a tant qu'il faudrait composer une contre Etude pour les relever. Il y en a également dans divers endroits de son Cours d'Histoire, professé au Collège de France en 1844 — 1846. Peut-être que j'en parlerai en d'autres occasions. — Feu Ch. Lenormant esprit bien péné-

M. de Broglie qui, dans son ouvrage précité, se trouve heureux de citer celui de M. Lenormant et de le suivre en ce qui regarde la langue en général, sentant bien l'inanité de cette révélation copte, tache, de son mieux, d'augmenter le nombre des évêques appartenant à l'occident en comprenant dans leur énumération Pédérothe d'Héraclée, Protogène de Sardique, Alexandre de Thessalonique.* Mais où a-t-on jamais vu considérer les pays, situés en déçà de la Haute Illyrie, comme appartenant aux régions de l'occident? En quelle autre partie de son ouvrage, l'auteur a suivi une pareille ligne de démarcation?

Hosius lui-même, évêque de Cordoue en Espagne, était natif d'Alexandrie, ou de toute autre ville grecque d'Égypte, comme on peut le voir par la mention qu'en fait Zosime, dans son histoire ecclésiastique, en le désignant par

trant partout ailleurs, se trouble étrangement des qu'il touche à l'histoire ecclésiastique on n'y reconnait plus cet homme, à plusieurs autres égards supérieur. Il est affligeant pour nous autres grecs de devoir relever de telles taches; il faut que nos positions respectives se dessinent franchement et nettement en ce qu'elles se touchent comme en ce qu'elles s'éloignent.

* Broglie, Ibid. part. I, tome II. p. 16.

le nom générique d'égyptien.* Avant d'avoir assisté au concile de Nicée, Hosius avait été délégué par Constantin à Alexandrie pour tâcher d'apaiser les troubles surgis à l'occasion des discussions qui ont été soulevées par Arius, au dire des uns, ou des dissentions au sujet de la célébration des Pâques, au dire des autres.** Il fut choisi évidemment par l'empereur comme une personne originaire de ce pays, le connaissant mieux que tout autre et, par là, plus apte à mener, à bonne fin, l'objet de cette mission. Que fait-il cependant, M. Broglie, de cet originaire d'Égypte? Il le fait désigner par Zosime comme un magicien arrivé d'Espagne, « celui que l'historien Zosime » appelle l'égyptien ou mage venu d'Espag- » ne. »*** Est-ce que jamais dans le style grec

* « Αἰγύπτιός τις ἐξ Ἰβηρίας ἐλθὼν καὶ ταῖς εἰς τὰ βασίλεια » γυναιξὶ συνήθης γενόμενος » ect. L. 2. ch. 29.

Les Romains professaient le plus profond mépris pour les indigènes d'Égypte au point de les exclure de la faculté de devenir citoyens romains, pendant qu'ils l'accordaient à toutes les autres populations de l'empire. Zosime, par dépit, en payen qu'il était, désigne Hosius comme égyptien, au lieu de le désigner par la dénomination de sa ville natale que ce fût Alexandrie ou toute autre cité grecque d'Egypte.

** Socrate Hist. I, §. 7. Sozom. Hist. I, §. 16.

*** Tome I, p. 261.

ou latin deectte époque le mot égyptien; devint synonime de magicien comme le fut, par exemple, celui de chaldéen? Nous pouvons épargner au lecteur la peine d'aller compulser les dictionnaires grecs ou latins, où ils ne trouveront rien de semblable, puisque l'auteur, dans un autre endroit de ce même ouvrage, l'appelle, lui aussi, d'après le même Zosime tout bonnement un Égyptien.* Comment Hosius pouvait-il être considéré comme magicien par Zosime lorsque, dans ce même paragraphe cité par l'auteur, Zosime dit que cet Égyptien ayant persuadé à l'empereur Constantin d'abandonner l'ancienne religion pour embrasser le christianisme, fut la cause de son impiété qui lui fit voir de mauvais œil les pratiques de la magie.**

Une fois la détermination bien arrêtée de prendre Hosius pour un Espagnol, l'auteur poursuit: « C'était, sans doute, un événe-» ment bien curieux qui devait émouvoir la

* Tome II, p. 187. — « Αἰγύπτιός τις ἐξ Ἰβηρίας ἐλθὼν καὶ » ταῖς εἰς τὰ βασίλεια γυναιξὶ συγγενόμενος.» L. II, ch. 29.

** «Ἀφεμένου μὲν τῶν πατρίων, μετέχοντος δὲ ὧν ὁ Αἰγύπτιος » αὐτῷ μετεδίδου τῆς ἀσεβείας, τὴν ἀρχὴν ἐποιήσατο τὴν μαντι-» κὴν ἔχειν ἐν ὑποψίᾳ.»

» population frivole d'Alexandrie que de voir
» arriver du fond de l'occident un évêque ne
» parlant que le latin et encore sans pureté
» et même avec l'accent.»* Où a-t-on trouvé que les Alexandrins comprenaient le latin et encore qu'ils le savaient au point de pouvoir discerner, soit qu'une personne le parlât dans toute sa pureté ou non, soit qu'elle le prononçât avec l'accent du Latium ou de la province? D'où peut-on inférer qu'Hosius, fût-il même de naissance et d'origine purement espagnole, ne connût ou ne parlât que le latin seulement pendant que tout ce qu'il y avait de distingué en Occident à cette époque connaissait aussi le grec?

En arrivant a Alexandrie, poursuit plus loin l'auteur «Hosius se fit enseigner le sens des termes grecs qui lui étaient étrangers, qu'il répéta en balbutiant les mots d'hypostase et de substance?** Pour cela l'auteur s'en rapporte à l'Histoire Ecclésiastique de Socrate. J'ouvre l'endroit indiqué et je n'y trouve ni qu'Hosius eût besoin de se faire ex-

* Tome I, p. 384.
** Tome I, p. 386.

pliquer ces mots en latin, ni qu'il ne pût prononcer les mots grecs qu'en balbutiant. Et voilà ce dont il s'agit.

Socrate, racontant les discussions qui eurent lieu dans un concile tenu par Saint Athanase et autres évêques a Alexandrie, après celui de Nicée, fait mention d'un autre qui le précéda dans la même ville d'Alexandrie,* Là, dit-il, Hosius, qui avait été envoyé par l'empereur Constantin pour tâcher d'apaiser les troubles suscités par Arius, désirant en même temps réfuter l'opinion de Sabelius, souleva (lui Hosius) la question sur la substance et l'hypostase ; ce qui devint un autre sujet de dispute. Le concile qui se tint ensuite a Nicée, poursuit Socrate, ne daigna pas même en faire la moindre mention. Mais puisque dans la suite quelques uns ont voulu disputer de nouveau sur ce sujet, dans ce dernier concile ou décrêta alors sur la Substance et l'Hypostase.

Il résulte clairement de tout cela qu'Hosius n'avait nullement besoin de se faire expliquer les termes d'une question qu'il avait étudiée

* Socrate Hist. Livr. III. chap. 7 et Livr. I, chap. 7.

d'avance et suscitée inopinément lui-même. En second lieu qu'il ne s'agissait pas de traduire ces termes en latin, mais de donner leur signification précise scientifique, ou théologique, en grec. Hosius ne se serait jamais aventuré à soulever de telles disputes s'il ne connaissait parfaitement le grec.

Revenons au concile de Nicée. A l'appui de la supposition qu'Hosius s'y est exprimé en latin je n'y vois qu'une amplification oratoire composée par Gélasius, évêque de Cyzique, et qualifiée d'Histoire du concile de Nicée. Là (Livre II, § 12) il est dit qu'Hosius, prononça, de la part du concile, une exposition du dogme de la Trinité qu'un autre traduisit en grec. Mais, au nom du respect, de soi-même peut-on jamais prendre au sérieux cette ridicule rhapsodie que tous les critiques, sans exception, considèrent comme une fiction et que le jésuite Feller même, dans son Dictionnaire historique, qualifie tout bonnement de roman? Pour ne rien dire des autres inepties dont il fourmille on y voit un mannequin de philosophe, du nom immaginaire de Phédon, qui oppose successivement diverses objections sur cette ou contre cette exposition et que

plusieurs Pères, parmi lesquels figure aussi Hosius, viennent, chacun à son tour, pour les réfuter. Après ce long et fastidieux dialogue le mannequin, enfin, reste confondu; couvaincu de ses erreurs il se convertit, en définitive, à la foi orthodoxe.

Ce Gélasius, qui à vécu cent cinquante ans après la tenue de ce concile, voyant, à ce qu'il paraît, qu'Hosius était appelé évêque de Cordoue dans les Espagnes, ne connaissant pas son origine orientale, et jugeant de l'état des choses et des personnes d'alors d'après celui de son temps, doit s'être dit qu'Hosius, en sa qualité d'Espagnol, ne pouvait pas discourir en grec; il fallait donc que quelqu'un lui servît d'interprête. Voilà l'explication de cette lourde bévue; bévue d'autant plus facile à commettre que Gélasius, sous le nom d'Histoire, ne fesait que composer un exercice oratoire. Aucun des auteurs sérieux n'a daigné la rammasser. D'ailleurs, l'information nette et precise que nous trouvons dans Zosime ne laisse aucun doute à ce sujet.

A défaut même de cette information de Zosime comment peut-on concevoir qu'Hosius eût su prendre une part aussi considérable

dans les affaires ecclésiastiques de son temps sans qu'il eût connu parfaitement la langue grecque et ne fût d'origine, ou tout au moins d'éducation, grecque? Ceci eût été moralement impossible. Il pouvait bien connaître aussi le latin, mais ce n'était pas Alexandrie ou Nicée la place où il pouvait s'en prévaloir; ni les objets sur lesquels on discutait ceux où il aurait pu lui être de quelque utilité. * Constantin lui-même, pendant tout le cours de ce concile, ne se servit qu'une seule et unique fois de la langue latine: celle-ci même au discours d'ouverture du concile, évidemment pour soutenir le décorum d'un empereur romain, mais dans toute la suite il parlait avec tout le monde en grec, langue qu'il connaissait aussi bien que la latine.** Et c'est ici le cas le plus approprié de dire en empruntant les expressions du grand poète de

* Voir l'ouvrage précité de Milmann p. 32.

** « Ἑλληνίζων τε τῇ φωνῇ ὅτι μηδὲ ταύτης ἀμαθῶς εἶχε. » Euseb. in Vita Constant. L. III, § 13. Même sans ce témoignage d'Eusèbe si Constantin se fût élevé à l'empire d'une basse origine et condition on pourrait avoir des doutes s'il savait ou non le grec: mais fils d'un des Césars, il était moralement impossible qu'il ne l'eût appris par son éducation.

l'Italie, que Constantin, par égard pour les pasteurs, se fit grec.* Il y en a eu un qui, avant Constantin, aussi grand, plus grand que Constantin, quoique dans un autre sens, se fit aussi grec.

C'est un parti pris de vouloir fourrer le latin où il ne peut avoir nul accès. Un autre personnage, qui jouit d'une grande renommée en France, le père Lacordaire, dans une des Conférences qu'il a tenues dans une église de Toulouse, disait à son bénévole auditoire.** « Tout acte de la souveraineté di-
» vine est aussi un acte de la raison divine,
» et c'est pourquoi Platon voulant nommer
» Dieu l'appelait Logos. Cicéron Summa
» Ratio, l'Evangile Verbum. » N'a-t-il pas craint que l'Evangéliste, indigné d'une telle outrecuidance, ne fit sortir du sanctuaire quelque voix tonnante qui lui criât : « NON.

* « Per cedere al pastor si fè Greco. »
(PARADIS—Chant. XX, 58.)

Le poète cependant le dit pour un motif tout différent, égaré, comme il l'était, par le crédit dont jouissaient alors les Pseudo-Décrétales.

** Confér. troisième, citée dans le Correspondant du 15 juillet 1856.

» Non, ce nom m'est inconnu, moi je ne l'ap-
» pelais que du même nom qu'a prononcé
» Platon. » Mais que craignit-il jamais, l'évangéliste de Dominique le Sanglant, pour être pris d'un tel scrupule ? Cette habileté du père Lacordaire ne vise à rien moins qu'à conférer le sacrement de la Confirmation à la découverte du père Hardouin. Ce savant jésuite a retrouvé enfin que le Nouveau Testament avait été composé originairement en langue latine, d'où apparemment il a passé en celle des Grégeois.*

Tout ce que nous venons d'exposer ne regarde que les premiers siècles du christianisme ; ce qui est l'objet de ces remarques. Dans la suite l'élément latin a commencé lui aussi à exercer une certaine action à part, mais toujours subordonnée,** autant que dura la puissance d'un empire romain en Oc-

* Comm. sur le Nouveau Testament, cités par. P. V. Leclerc, Pensées de Platon p. 477.

** Voir l'appendice 2.

cident. Ce fût seulement après le septième siècle que l'élément latin commença à jouer un rôle à soi bien prononcé et qui, dans les temps postérieurs, a jeté un grand éclat. Dans quel sens et par quels moyens? ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

Ebloui cependant, ou gagné par les effets d'un pareil succès, on s'évertue à lui trouver des origines aussi grandioses qu'on le peut. Toutes les voies sont bonnes. Mais où conduisent-elles en définitive? Pour ne parler que de celles dont nous avons fait mention, on arrive, par l'une, aux conceptions monstrueuses de E. Lassaulx, par l'autre, aux absurdités du père Hardouin. C'est à ces mêmes résultats où poussent les deux pointes du père Lacordaire ; l'une sur cette révélation du père Hardouin, l'autre celle dont nous avons parlé au commencement de ce travail*

* Ce n'est pas le seul spécimen de l'idée payenne que le Père Lacordaire se fait du christianisme; il y en a d'autres encore, et parmi ceux-ci il y en a qui nous touchent d'une manière bien grave. J'aurais lieu d'en parler ailleurs, si on pouvait avoir le soutien et les fonds nécessaires pour la réalisation d'un projet concerté avec quelques amis, qui consiste à fonder soit un ouvrage periodique soit une publication successive de divers opuscules touchant certaines questions de no-

sur la pourpre sanglante des Césars comme servant de revêtement au siége apostolique de l'évêque de Rome. Celles-ci résument les autres.

FIN.

tre histoire religieuse, en connexité avec la politique, depuis l'époque byzantine jusqu'à ces derniers temps. Elles ne sont pas sans relations directes ou indirectes avec notre état et nos péripéties actuels ; de même avec les projets qu'une cartaine politique perverse nourrit sur nous et sur nos contrées. Nous les considèrerons du même point de vue que celui de cet opuscule.

APPENDICE I

(p. 39.)

Le don des langues dont il est parlé dans les Actes des Apôtres (II, 1-13), de quelque manière qu'on veuille le considérer, doit être entendu comme réparti, en cette occasion pour toute autre langue que l'hellénique. Les Apôtres étaient originaires de Galilée, et cette province se trouvait habitée non-seulement par des Juifs, mais aussi par toute autre espèce d'asiatiques, de Syriens surtout, parmi lesquels il faut ranger les Grecs de ce pays: c'est pourquoi cette province avait été appelée Galilée des nations. Or, tous ces gens ne pouvaient s'éntendre entre eux que

par l'intermédiaire d'une langue commune à tous ; et cette langue ne pouvait pas être l'hébraique, connue seulement des Juifs, mais le grec, qui avait acquis chez tous les peuples de l'Asie depuis les conquêtes d'Alexandre, une prédominence absolue. Tous ces gens, appartenant aux différents peuples, mentionnés dans ces passages des Actes, ne pouvaient s'entendre entre eux en ce moment que par l'intermédiaire du grec. Il est donc bien probable que les Apôtres connussent suffisamment la langue hellénique à côté de leur langue nationale qui était l'hébreu aramaïque. Ceci devient indubitable si l'on prend en considération que dans l'énumération du don des langues qui y sont citées, on ne fait nulle mention du grec. Pourquoi? Parceque, d'avance, il était connu des Apôtres. Ceci est péremptoire.

Cependant, parmi les autres assistants qui entendaient leur langue prononcée par les Apôtres, on y voit cités des Crétois. Que signifie ici ce nom? Entendrait-on dire que la langue héllénique y est désignée comme langue des Crétois? Ce serait le comble de l'absurde. Serait-ce qu'il n'y avait à Jérusalem

que des Grecs originaires de Crète? La chose ne présente aucune probabilité. Quand les Grecs sont allés voir Jésus-Christ, très-peu de temps avant cette scène de la Pentecôte, l'Evangéliste ne les désigne pas du nom particulier de leur pays, mais par la dénomination générale de leur nation. Que faut-il donc penser de ce nom de Crétois?

Voilà, selon moi, la solution de cette énigme.

On sait qu'une colonie de Phéniciens, qui habitaient l'île de Crête depuis les temps les plus reculés, fut obligée par l'affluence et la pression des colonies helléniques d'abandonner cette île. Elle revint en Syrie et s'établit en Palestine près de Gaza aux frontières de l'Arabie. Les Phéniciens-Crétois y ont conservé la dénomination de leur dernière patrie, comme nous les rencontrons en divers endroits de l'ancien testament sous l'appelation de Kereti ou Kreti.* Et c'est de ces Crétois Phé-

* II. Rois XV 18, XX 7. III, Rois I 38, 44. —Voir pour plus de détails La Palestine par A. Munk, dans la collection de l'Univers Pittoresque p. 83.—L'ouvrage du Presbytre Constantin Iconomos. De la Version des Septante, Tom. II, p. 540 et 610.—Une dissertation bien savante d'Hiéronyme Myriantheus, dans le périodique qui se publie

niciens, parlant un dialecte sémitique dont il s'agit ici. Cette conjecture se fortifie, si l'on prend en considération que l'auteur des Actes place ces Phéniciens-Crétois entre les Juifs et les Arabes ; ce qui correspond exactement à la position de leur pays entre la Palestine et l'Arabie.

Ce que je dis des Apôtres peut s'appliquer à une grande partie du peuple juif à Jérusalem. Lorsque Saint Paul voulut haranguer les Juifs qui demandaient sa mort au tribun de la cohorte, il se fit dans la foule, dit le narrateur, un grand silence pour l'écouter; puis, voyant qu'il s'exprimait en langue hébraïque, le silence devint plus grand encore (XXII, 1-2). Ceci prouve que ce peuple comprenait passablement le grec, pour se disposer, quoique à contre-cœur, à écouter Saint Paul haranguant en cette langue : mais voyant qu'il pouvait leur parler même en hébreu, ils ont prêté plus d'attention à son discours.

Des dignitaires romains, civils ou militai-

à Athènes, Ὁ Εὐαγγελικὸς Κῆρυξ, janvier 1864. Il semble que cet indice, tiré de cette partie des Actes des Apôtres, qui confirme encore leurs démonstrations, à échappé à leur attention.

res, en Orient ne pouvaient s'entendre avec les Juifs et les autres asiatiques qu'au moyen du grec, qu'ils devaient connaître au moins passablement pour pouvoir y exercer leur office. Nulle part on ne voit l'emploi d'un interprête dans le cas où leur interlocuteur ne comprenait le grec. Il est à présumer qu'alors on se servait d'un interprête; mais c'était pour qu'il expliquât en grec, et non en latin, leur dialecte asiatique. C'est pourquoi lorsque Saint Paul, fut amené devant le tribun de la cohorte, celui-ci qui croyait avoir à faire à quelqu'un des naturels d'Égypte, voyant que Saint Paul s'adressait à lui en grec: Tu connais donc cette langue, lui dit-il? et il s'en servit pendant tout cet entretien (XXI, 37-38).

De même lorsque, dans la suite, Saint Paul fut envoyé par le tribun devant le gouverneur Félix à Césarée et que le grand-pontife Ananias, avec les primats juifs, s'y rendirent pour continuer leur accusation, le procès se poursuivit toujours en grec. Evidemment Félix, un gouverneur temporaire de Palestine, ne pouvait pas connaître l'hébreu; et si parmi les Juifs se trouvait quelqu'un qui connût un

peu de latin, on ne s'en serait pas contenté pour plaider la cause en cette langue. Le rhéteur, comme il y est dit, ou avocat des plaignants, Tertyllus, plaida leur cause en grec.

Devant Porcius Fæstus, successeur de Félix, le procès se poursuivit également toujours en grec sans le secours d'aucun interprête.

Lorsque, en définitive, Saint Paul fut amené en présence du roi Agrippa, quoique et plaignants, et accusé et juge fussent tous Juifs, le procès se poursuivit toujours en grec. Quand dans son apologie, Saint Paul arrive au point de son accident sur la route de Damas et des paroles qu'il a entendues dans cette vision, il s'empresse d'avertir qu'elles lui ont été adressées en langue hébraïque afin qu'on ne présume pas que ce fût en celle dans laquelle il s'exprimait alors.

Une fois donc que les Apôtres, ainsi que nous venons de le faire voir, même avant la Pentecôte comprenaient et parlaient le grec, peut-on conserver le moindre doute qu'il n'en soit de même de Jésus-Christ? Comme les Apôtres Jésus-Christ aussi était natif de Galilée; toute sa vie, ainsi que nous l'apprenons par les Synoptiques, il l'a passée en Galilée, ex-

cepté les trois dernières années de sa divine prédication. Tout le Drame de la Passion qui se déroule entre Jésus-Christ et les Juifs d'un côté, Ponce-Pilate et les soldats romains de l'autre à lieu en langue grecque. Ceux-ci, évidemment, ne connaissaient point l'hébreu et dans l'interrogatoire qu'a subi Jésus-Christ devant Pilate il n'y est fait aucune mention d'interprête.

Je ne peux m'étendre davantage sur ce qui fait le sujet de cet appendice que j'effleure à peine ici; mais quiconque voudrait de plus amples informations doit consulter les ouvrages suivants.

Pour la prédominence du grec en Palestine et en Judée le pour a été soutenu par Diodatus, De Christo Græce loquenti, Neapolis 1767. Le contre par de Rossi, Della lingua propria di Christo, Parma, 1772. Le contre encore par Pfankucke dans le Eichorn's Allgemein Bibliothek, Vol. VIII, p. 365-480. Le pour par Hug dans son Einleintung in die Schriften des N. T. 1826, Vol. II, p. 30.—Binterim, Epistola Cathol. interlinealis, de lingua originali, N. T.—Wiseman Horæ Syriacæ, Romæ 1828, Vol. I. p. 109 et

sequentes.—Retich, dans les Ephemerid· exegetico-thelog. (Gisæ 1824) in fasc. 3.—Paulus, Verosimilia de Judeis Palestinis, Jesu etiam et Apostolis non Aramaïca dialecto.... sola sed græca quoque aramaïzante locutis 1803.

J'ai rencontré ces indications dans le Biblical Repository (Andover), Series I. Vol. I, p. 312-317, où l'on trouve encore, traduites en anglais les dissertations de Pfankucke et de Hug (p. 309 et 530). Celle de Diodatus, dans la série II. Vol. II. N° 21. Le p o u r a été encore dernièrement soutenu dans l'ouvrage, Discussion on the Gospel by Alexander Roberts, Edit. 2, Cambridge and London 1864.

APPENDICE II

(p. 49.)

—

Gieseler, dans son Histoire des Dogmes (Trad. franç. p. 53) après avoir parlé de ce qui regarde les Pères latins Tertullien, Minutius Félix, Cyprien, Novatien, Lactance et Arnobe conclut en général: «La doctrine » de l'Église latine du troisième siècle est » donc, au fond, la même que nous trou- » vons chez les apologistes grecs du deuxième » siècle et elle n'en diffère que par une con- » ception plus matérialiste.»

Il en fut de même de leurs successeurs. Tout ce que Saint Ambroise a écrit d'essentiel consiste en des emprunts faits à Saint Clément d'Alexandrie, à Origène et surtout à Saint Ba-

sile.* Saint Jérome même, dans le Prologue de sa traduction de l'ouvrage de Didyme sur le Saint-Esprit, en parle avec un dédain bien prononcé** «J'ai lu déjà les ouvrages de quel-
» qu'un sur le Saint-Esprit, et selon les ex-
» pressions de Térence, j'ai vue empruntées
» de la perfetion grecque des choses bien mé-
» diocres. Certainement qui les aura lues dé-
» couvrira les larcins des latins et méprisera
» les ruisseaux une fois qu'il a su puiser des
» sources vives.»*** Saint Jérome fait ici allusion au conseil que Cicéron donnait à ceux qui voulaient complêter leur instruction. Je les envoie en Grèce, c'est-à-dire, je les engage

* V. le même Gieseler, ibid p. 238. — Frantz de Champagny, La Charité Chrétienne p. 190 et passim où il place divers extraits des œuvres de Saint Ambroise en regard de leurs correspondants de Saint Basile. — Κοντογόνη Ἱστορία τῶν Πατέρων τῆς Ἐκκλησίας (Ἀθήνησι). Τόμ. Β'. σ. 619.

** Rufin, dans ses critiques, sur Saint Jérome (Invect. in Hieronym. Lib, II,) veut que Jerome entend parler ici d'Ambroise. Les éditeurs bénédictins ont tâché de révoquer en doute cette information de Rufin; mais d'autres critiques n'y trouvent aucun motif légitime de doute.

*** Legi dudum cujusdum libellos de Spiritu Sancto et juxta comici sententiam ex Græcis bonis latina vidi non bona. Certum qui hunc legerit, latinorum furta cognosceret et contemnet rivulos cum cœperit aurire de fontibus. —

fortement de se rendre auprès des Grecs afin de se mettre à puiser ces connaissances plutôt à leur source qu'aux ruisseaux qui en découlent..... De la savante abondance des Grecs et non des revendeurs latins.*

Quant à Saint Jérome: «Des Grecs, dit » Am. Thierry** venaient lui reprocher de piller les auteurs grecs; des latins de ne montrer d'estime que peur les travaux faits en » Orient; comme si son but avoué n'était pas » d'éclaircir l'Evangile et la Bible par des ob- » servations prises aux lieux mêmes, où les » événements sacrés s'étaient accomplis et de » faire entrer l'Occident, son pays, dans le » mouvement scientifique si brillant de la » chretienté orientale.» Ces Grecs avaient grand tort. On n'accuse de pillage que les plagiaires qui dissimulent leurs emprunts, et

* In Græciam mitto id est ad Græcos ire jubeo ut ex fontibus potius aurient quam a rivulis consectentur (Acad. II, § 2. — Ex illa erudita Græcorum copia et non a librariolis latinis (De leg. I. § 2). — Pour ce qui regarde Cicéron V. Victor Clavel, De Cicerone Graecorum interprete. Paris 1868 (Hachette).

** Récits de l'Hist. Rom. — Revue des Deux-Mondes du 1er juillet 1865, p. 11.

non les imitateurs loyaux qui en parlent avec sincérité. Saint Jérome ne s'en cacha jamais; au contraire, il invoquait à l'appui de ses assertions l'autorité de ces maîtres, dont il empruntait les opinions, comme le remarque le même écrivain.* Et ces latins aussi avaient également tort. Quels étaient ces ouvrages des occidentaux dont Saint Jérome pouvait tirer parti? Et s'il y en avait n'étaient-ce pas des ouvrages d'emprunt ou de reflet? Ne devait-il pas plutôt recourir aux sources pures qu'aux ruiseaux troubles? C'est ce que répond aussi Saint Jérome à ses détracteurs en citant encore l'exemple de Térence qui, lui aussi, avouait avoir tout emprunté aux Grecs. Virgile même, ajoute-t-il, a été traité de spoliateur pour avoir emprunté quelques vers à Homère. Ici, cependant, Saint Jérome se trouve en défaut. Il ne s'agit pas de quelques vers, mais de toutes les poésies virgiliennes, dont une grande partie ne sont que des paraphrases de divers passages des poésies Homeriques et de toute autre espéce de poésies helléniques. Arrangées avec art et talent,

* Rev. des Deux-Mondes du 15 mars, p. 467, 491, 367.

avec génie même, si l'on veut, mais toujours poésies d'emprunt. Saint Jérome, prêtant son attention, de préference aux auteurs ecclésiastiques grecs, ne se rendait pas un compte exact de ce qui regardait les auteurs dits profanes. Il semble avoir ignoré l'ouvrage de son contemporain Macrobius, Les Saturnales, dont le livre cinquième est consacré entièrement à ce sujet. Les modernes en ont fait un dépouillement complet.*

Et Virgile seulement?

La Muse des Latins, c'est la Grèce encore,
Son miel est pris des fleurs que l'autre fit éclore,
Cette muse, moins prompte et plus industrieuse,
Travailla le nectar dans sa fraude pieuse.**

Et la poésie seulement? Mais je vois qu'insensiblement j'aborde un thème inépuisable. Il est temps de m'arrêter.

---

* Etudes Grecques sur Virgile, par F. G. Eichoff. Paris 1825, ouvrage adopté par l'Université.

** Sainte-Beuve, Pensées d'Août. — Voir encore Ed. Quinet, Histoire de la Poésie, à la fin du chapitre huitième (œuvres comp. Tom. IX, p. 321-325.

CORRECTIONS LES PLUS ESSENTIELLES.

p. 7 note, en Orient.—9 note, Ces sectaires—11. l. 17 parvenue—15 ét 16 Jésus:—24 l. 9 moyen—27 l. 26 terre:—28 l. 24 ce ne fut pas—34 l. 2 Romains—l. 13 citer plusieurs—41 l. 21 ou de—note, Hippolytos—43 l. 6 il fut transmis—l. 8 écrites.... acompagnées—44 l. 3 rayez le que.—l. 8 du baptême—8 Dosithées—45 note l. 2 Venitien—49 l. 14 Itala—note 2me Xivrey—54 La première note se rapporte a la fin de la page précédente.—55 l. 18 en présence—59 La note se rapporte à la Correspendance—63 l. 10 après Hosius une virgule.—64 l. 8 Pederote—66 l. 4 aux lecteurs—l. 17 magie?—68 l. 20 on—75 l. 9 certaine.

ADDITION.

Ajoutez la note suivante à la fin du paragraphe de la p. 16.

«Où en sommes-nous mes pères? Sont-ce des prêtres et des » religieux qui parlent de la sorte? Sont-ce des chrétiens? Sont » -ce....» J'epargne aux intéressés le reste de cet extrait de la XIVme des immortelles Provinciales.